

## Madagascar

**M<sup>e</sup> Maria Raharinarivonirina**, membre fondatrice et présidente de SOS Villages d'Enfants Madagascar



« Maître Maria », comme on l'appelle communément, est avocate à la Cour, spécialisée en droit des affaires, qualifiée en droit international et juriste expert en droits de l'homme. En effet, M<sup>e</sup> Maria a toujours mené de front son parcours professionnel et un engagement personnel en faveur de la défense des droits de l'homme à Madagascar et à l'international. L'Unicef a fait appel à

**“ Le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'une société démocratique. ”**

elle dans le cadre d'un rapport sur la pauvreté, l'éducation des filles et des femmes. Elle a été consultante pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), notamment autour des droits de la femme de 2003 à 2006. M<sup>e</sup> Maria est sollicitée pour de nombreux forums, séminaires, colloques, conférences, nationaux et internationaux. En 2010, elle a été nommée chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur et a reçu le Prix des droits de l'homme. Son vœu est que les instances publiques s'investissent davantage auprès de SOS Villages d'Enfants pour la mise en application de la Convention des droits de l'enfant. M<sup>e</sup> Maria milite en particulier pour la nomination d'un Défenseur des enfants à Madagascar car le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'une société démocratique.